

Réf: Dossier 351242

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE DE CONSTRUCTION DIADIE ASSITAN
MAÏMOUNA »

Siège ABIDJAN YOPOUGON WASSAKARA, Lot 238,
Ilot 38

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 02/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE DE CONSTRUCTION
DIADIE ASSITAN MAÏMOUNA »

Objet : -BATIMENTS TRAVAUX PUBLICS
-COMMERCE GENERAL
-IMPORT-EXPORT
-TRANSPORT
-PRESTATIONS DE SERVICES
ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL
L'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeuble;
L'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux;
La prise en location gérance de tous fonds de
commerce;
La prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée;
Et généralement toute opérations financières ,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se
rapportant directement ou indirectement a l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON WASSAKARA, Lot 238,
Ilot 38

Dirigeant(s) M KAMPO DIADIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10449 du 14/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°62706/GTCA/RC/2024 du 14/10/2024

